

**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022**  
**RIUNIONE DI I 27 E 28 D'APRILE DI**  
**2023**

**2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022**  
**REUNION DES 27 ET 28 AVRIL 2023**

2023 / O1/037  
2023/O1/036

**REPONSE DE MONSIEUR DOMINIQUE LIVRELLI A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR  
PETR'ANTO FILIPPI AU NOM DU GROUPE FA POPULU INSEME  
ET A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME MARIE-CLAUDE BRANCA AU NOM DU GROUPE  
CORE IN FRONTE**

**Objet** : Situazione di a filiera pecurina è capruna in Corsica / Chi suluzioni pà u pasturismu pà Corsica di dumani

A ringrazià vi Petr'Antò è Marie-Claude, per e vostre dumande.

Per risponde à a prima questione,

A sapete, e problematiche scontre dà i capraghji è i pecuraghji, sò à u centru di e nostre preoccupazione.

Il y a un an, j'ai alerté les représentants de la filière, sur les impacts de la crise due à la guerre en Ukraine, amplifiés par le changement climatique et la sécheresse de l'été dernier.

Le manque de résilience de nos élevages face à l'augmentation du coût des intrants et notamment de l'alimentation du cheptel, ainsi que la diminution de la ressource spontanée, laissaient présager la crise actuelle.

A cela, s'ajoute un manque de méthode de travail entre tous les acteurs de cette filière et ce, malgré le soutien de près de 2 millions d'euros annuels dédiés au développement d'actions collectives dans le cadre du plan ambitieux cofinancé par l'Etat et la CdC et permettant de financer 40 salariés à temps complet pour les mener.

Dans ce cadre, une réunion s'est tenue la semaine dernière avec l'Ilocc, Casgiu Casanu et l'ODARC pour travailler sur cinq thématiques à savoir l'autonomie alimentaire des exploitations, l'accompagnement technique des éleveurs, la modernisation des exploitations, la professionnalisation des exploitants et la commercialisation. Ces orientations permettront notamment à l'ODARC de définir dans le cadre du PSN Corse, les mesures les mieux adaptées de soutien et d'accompagnement des élevages ovin et caprin.

Toutefois, la Collectivité de Corse par l'intermédiaire de l'ODARC a déjà pris un certain nombre de dispositions.

Au-delà du plan conséquent de modernisation des outils de traite avec près de 4,7M€ financés aux éleveurs pour acquérir une machine à traire à hauteur de 80% de subvention avec une simplification importante dans le montage du dossier, l'ODARC a, depuis 2019, engagé des actions concrètes en faveur de la filière ovine et caprine de Corse. Par exemple, les taux d'aide ont été majorés de 10% afin de permettre de financer les bâtiments d'élevage et de transformation à 60% pour les éleveurs ovins aînés et 70% pour les jeunes agriculteurs. Par ailleurs, les éleveurs caprins de race corse bénéficient du taux maximum d'intervention pour leurs projets, à savoir 70% pour les aînés et 80% d'aide pour les JA. Le doublement de l'aide ovine/caprine du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC a été négociée avec l'Etat et obtenue pour les éleveurs en AOP Brocciu. Cette avancée importante va contribuer à augmenter le revenu des éleveurs.

Par ailleurs, conscient des difficultés rencontrées par la race caprine corse et à la demande de l'Associu di i capraghji corsi, l'ODARC a embauché deux techniciens afin d'assurer l'animation de la filière, la mise en place du schéma de sélection de la race et l'accompagnement des éleveurs dans la sécurisation et le développement de leurs exploitations. Ainsi, plus de 113 diagnostics d'exploitations sur les 180 existantes, ont été réalisés, permettant de dresser un premier état des lieux de la filière caprine et notamment du cheptel par rapport au standard de la race corse. De plus, une homogénéisation du contrôle laitier officiel a été mis en place et le haras de boucs a été relancé en 2020 permettant chaque année d'élever 25 boucs sélectionnés puis de les distribuer notamment aux jeunes agriculteurs. Un travail sur l'IGP « caprettu di Corsica » a également été initié pour améliorer nos connaissances nutritionnelles du produit et ses caractéristiques organoleptiques.

De surcroît, plusieurs dispositifs ont été mis en place en faveur de la filière ovine-caprine ces derniers mois.

Tout d'abord, face à la crise déclenchée par la guerre en Ukraine, une aide exceptionnelle de 2,5M€ a été octroyée aux éleveurs pour diminuer l'impact de l'augmentation des intrants sur la trésorerie des exploitations. Sur cette enveloppe, j'ai souhaité prioriser la filière ovine-caprine et dédier 1,2M€, choix que les autres filières m'ont reproché, mais choix que j'assume parfaitement et qui a permis d'allouer 65€ par UGB aux éleveurs ovin-caprin.

En parallèle, un plan d'investissement exceptionnel d'amélioration de la gestion des ressources pastorales de 6,5M€ a été mis en place en 2022, avec un financement à hauteur de 70% voire 75% pour les JA, de machines-outils comme des tracteurs même à chenilles, équipés de gyrobroyeurs mais également de mini pelles, permettant d'ouvrir et d'entretenir les milieux et ce, sur le Fonds de relance européens FEADER EURI. Ce dispositif, par le soutien à des équipements appropriés, visait à encourager la reconquête pastorale par une gestion raisonnée des parcours herbacés et ligneux.

Enfin, un plan de soutien à la mise en place de cultures protéiques a été lancé en septembre 2022, avec une enveloppe de plus d'1M€. Ce dispositif, financé par des fonds européens, permet de prendre en compte jusqu'à 75% des coûts de mise en culture d'une surface comprenant des légumineuses fourragères et ainsi, de renforcer l'autonomie alimentaire et d'assurer la pérennité économique des exploitations.

En matière de recherche, un Comité Scientifique et Technique dédié à la transformation fromagère fermière a été mis en place par l'ODARC en coopération avec l'ILOCC, Casgiu Casanu, l'INRAE, l'Università di Corsica, les Chambres d'agriculture, le Campus AgriCorsica Rizzanesi-Sartè, le Syndicat AOP Brocciu et l'Institut de l'élevage. Ce comité a défini des thématiques de recherche qui visent notamment à déterminer les éléments de typicité des fromages fermiers corse afin de défendre les modes de production traditionnels : race corse, pastoralisme, lait cru, etc. Des premiers travaux relatifs à la détermination de critères de typicité des fromages Venachese et Sartinesu ont d'ores et déjà été engagés en 2023.

Un premier essai d'évaluation de la capacité d'ingestion de la brebis Corse a également été mené en 2022 au sein de la Station Expérimentale d'Altiani afin de vérifier que les équations actuelles établies sur des brebis de races Lacaune, Manchega et Latxa sont adaptées à la race corse. Cette expérimentation sera poursuivie sur 2023 pour consolider les résultats et le cas échéant, proposer des équations mieux adaptées.

Dans le cadre de la nouvelle programmation, des pistes d'amélioration pour l'accompagnement des exploitations sont également à l'étude au sein de l'ODARC.

Bien évidemment, la filière ovine et caprine de Corse restera une priorité dans le cadre des nouveaux dispositifs et bénéficiera des taux les plus élevés possibles afin de poursuivre les efforts de modernisation et de structuration engagés. L'objectif est de limiter au maximum la pénibilité du travail des éleveurs mais également d'inscrire les exploitations dans la trajectoire indispensable de la diminution de la dépendance aux intrants et vers une plus grande autonomie alimentaire des cheptels qu'ils soient de plaine ou de montagne.

Parmi les dispositifs à l'étude et même s'ils ne concernent pas spécifiquement la filière ovine-caprine, celui du portage par l'ODARC d'opérations groupées d'amélioration et d'aménagement des terres semble particulièrement intéressant. En effet, l'objectif serait que l'ODARC, à l'instar de ce que faisait la SOMIVAC, effectue pour le compte de tiers, les travaux préliminaires à la mise en valeur (pistes, clôtures, démaquisage) en apportant, pour le compte des bénéficiaires, l'ingénierie financière et les moyens techniques susceptibles d'accélérer le démarrage ou la consolidation des exploitations agricoles. Ce dispositif nécessite une expertise juridique qui est en cours au sein de l'Office.

L'ODARC recherche également dans le cadre de la prochaine PAC, des solutions pour faciliter l'accompagnement financier des exploitations qui souhaitent investir et se structurer comme la possibilité de cessions de créances ou d'avances sur investissements afin de proposer un panel d'outils financiers sécurisés, correspondant aux besoins selon les secteurs et répondant le mieux à l'effet levier recherché de la subvention.

Une politique « projet » autour d'exploitations pilotes et le développement de structures « modèles » est également envisagé pour la filière ovine et caprine. L'objectif serait d'accompagner de manière personnalisée quelques exploitations en associant le soutien financier d'un projet de modernisation adapté aux besoins, à celui d'un accompagnement technique, économique et sanitaire coordonné et sur-mesure.

Enfin, le projet de pôles petits ruminants sur U Viscuvatu doit pouvoir être finalisé ces prochains mois dans le cadre des financements du PTIC et la maîtrise d'œuvre attribuée avant la fin de l'année. En parallèle, une étude sur l'abattage à la ferme a été financée par le Comité de Massif à la demande de Casgiu Casanu.

Comme vous le voyez, en tant que président de l'ODARC mais également et avant toute chose, en tant qu'éleveur, l'avenir de la filière ovine-caprine de Corse me tient particulièrement à cœur et me préoccupe quotidiennement. Il ne se passe pas un jour sans que le sujet soit abordé, avec mes équipes bien sûr, mais également avec tous les acteurs. Je ne vous cache pas que parfois, je nous sens désarmés car malgré tous nos efforts, financiers d'abord et vous l'avez vu, ils sont importants, mais également notre militantisme et notre implication, les résultats ne sont pas à la hauteur.

Cette réflexion, je l'ai partagée la semaine dernière avec l'interprofession et l'association Casgiu Casanu. Nous avons validé ensemble, un programme de travail qui doit permettre de tracer des orientations claires et ce, pour les deux modèles co-existants : un modèle plutôt de plaine, caractérisé par des éleveurs apporteurs et un modèle de l'intérieur porté majoritairement par des transformateurs fermiers. Ces 2 modèles répondent à des trajectoires différentes et à des besoins de développement différents qu'il convient de pouvoir prendre en compte si nous voulons faire évoluer la situation de cette filière.

En même temps, il ne s'agit pas de suréquiper les exploitations de plaine avec des coûts d'investissement pharaoniques qui viendraient impacter leur rentabilité et les transformer en ferme productiviste où, in fine, la race corse et le modèle agro-pastoral pourraient être remis en cause. De même, il ne s'agit pas de faire évoluer en cueilleurs les exploitants de montagne en les rendant totalement tributaires des éléments extérieurs et en les transformant en faire-valoir d'un pastoralisme perdu.

Il faut donc trouver les moyens de sécuriser ces exploitations selon leurs différences, en fonction de leurs atouts et de leurs contraintes afin de les inscrire sur une trajectoire vertueuse.

Dopu, per risponde à Marie-Claude Branca,

Sapete a mo passione è u m'impegnu pè 'ssu sugettu è ci vulerebbe assai più chè una quistione urale pè pudè parlane cum'ellu ci vole.

Pensu chè nò simu tutti d'accunsentu : l'agricultura hè un puntellu maiò di ciò chè no simu, di ciò chè no vulemu firmà, è sopr'atuttu, di ciò chè no vulemu lascia à i nostri figlioli è figliulini ; à quelli à vene. E per ghjunghje à salvà a nostra agricultura, ci vole à rimettela à u centru di u sviluppu di a Corsica.

Ghjè cù 'ssu sognu ch'aghju accettatu d'esse presidente di l'ODARC è ghjè per 'ssu sognu ch'ò vi possu assicurà di a mo determinazione tutale.

'Ssu travagliu, avemu cuminciatu à fallu dinò cù tutti i consiglieri esecutivi, cù tutti l'uffizii è agenze, dà fà chi u sviluppu di l'internu è a valorisazione di l'agricultura sianu à u centru di tutte e nostre pulitiche. Sicura chì ci vole u tempu è ch'ellu ci piacerebbe d'andà di più in furia.

Ghjè una sucetà sana ch'ellu ci vole à ripensà, à avvià. Mà puru, avanzemu digià à nantà 'ssu caminu.

Alors, nos objectifs majeurs quels sont-ils ?

- L'autonomie alimentaire : pour sortir de la dépendance et tendre vers une véritable agriculture de production, de qualité, et garantissant une plus-value économique importante pour nos producteurs, à un prix accessible pour l'ensemble des Corses,
- Le développement des circuits courts : et vous parlez de tourisme à juste titre, nous travaillons avec la Présidente de l'ATC, notamment pour permettre à nos agriculteurs de reconquérir le marché alimentaire touristique, par le biais de la mise en valeur des circuits courts.

- Le tourisme durable, déconcentré à la fois temporellement et géographiquement pour diminuer les phénomènes de sur-fréquentation, préserver notre environnement et mieux répartir la richesse qui en découle.
- La lutte contre la spéculation foncière : historiquement, l'agriculture, de par son occupation des espaces, a permis de préserver de nombreuses terres qui auraient pu être en proie aux phénomènes spéculatifs. Elle doit continuer à jouer ce rôle-là, et nous devons l'accentuer, notamment par la remise en production des terres et la mobilisation du fonds foncier.

Pour répondre à ces objectifs généraux mais essentiels, nous travaillons quotidiennement, en transversalité.

- Nous aurons à en parler très bientôt dans le cadre de la révision du PADDUC.
- Nous aurons à en parler très bientôt, lorsque le Président de l'Office de l'Environnement nous présentera ses nouvelles propositions relatives à la gestion de la surfréquentation.
- Nous en avons parlé il y a quelques jours à Corti lors du séminaire sur les estives, organisé par le Comité de Massif.
- Nous en parlons régulièrement, lorsque nous siégeons à la SAFER ou en CTPENAF, pour faire valoir nos positions qui sont celles qui ont été historiquement défendues par le mouvement national et c'est dans cette lignée que nous inscrivons nos actions.

Per finisce, ùn vi puderaghju micca parlà di tuttu, è ci vulerà à truvà un mumentu per presentà vi tutte e nostre azzione. Mà v'assicurgu oghje di a determinazione di u Presidente è di tutti i consiglieri esecutivi, per fà di l'agricultura un puntellu maiò di u sviluppu ammaistratu chè nò vulemu.

A ringrazià vi.